D'accord. Merci beaucoup II. Si je veux me présenter, je vais dire que moi je suis XO8. Je suis actuellement agent à la mairie de JJ. Je fais mes études à extérieures. Je fais actuellement une thèse de doctorat au HH.

Merci pour la question. Lorsque nous voulions aborder un peu les outils, nous pouvons voir trois catégories d'outils. On peut avoir des outils un peu qualifier de nationaux, par exemple les SDAU qui sont presque décidés ou bien validés sur le plan national par les législateurs. Et après les SDAU, on peut voir les plans directeurs du BAPTIS qui sont conçus pour les différentes villes du pays. Et après, on peut voir actuellement les plans de développement communaux. Les plans de développement communs qui commencent par être produits par les mairies.

Ce sont les trois outils que nous pouvions remarquer dans le domaine de la planification.

Ce sont les trois types d'outils dont je viens de parler. Il y a les SDAU qui sont nationaux, il y a les plans directeurs du BAPTIS qui sont plus régionaux, qui sont conçus pour les régions du pays. Maintenant, il y a les plans de développement communaux qui sont en train d'être produits par les diverses communes que le pays dispose actuellement.

Pour la ville de Lomé, ce que j'en sais, il y a un SDAU qui a été établi en 2011, révisé en 2015. C'est ce que j'en sais.

Il y a aussi, je pense, les plans directeurs d'urbanisme pour la région maritime. C'est ce que j'en sais un tout petit peu.

Et maintenant, je pense que les communes qui sont actuellement à Lomé aussi commencent à produire des documents. Peut-être qu'ils ne sont pas encore validés, mais ils sont à l'étape de diagnostic. C'est ce que j'en sais un peu pour Lomé. Il y a quand même le SDAU qui est disponible pour Lomé2 jusqu'en 2030, je pense. Et il y a les plans directeurs (?), je ne sais pas, tellement ça actuellement.

Non, le SDAU, je n'en ai pas participé.

Peut-être pour le plan de développement communal, Oui, j'ai été invité à assister à des discussions. Dans la mairie du sud bien sûr. Ce n'est vraiment pas à Lomé à ce niveau. Mais j'ai participé à des discussions dans la mairie où je suis, à Tohoun particulièrement, qui est très loin de Lomé. Donc, pour ce qui est fait de Lomé, je n'ai vraiment pas participé.

Merci beaucoup pour la question.

Je pense que l'agriculture urbaine, c'est une agriculture qui est réalisée, c'est-à-dire c'est la production d'agricultures vivrières ou fruitières ou ornementales. Ce sont des types de plants qui sont réalisés dans les milieux urbains. Et lorsqu'on parle de milieu urbain, c'est un milieu où les gens sont agglomérés et où l'espace réservé à l'agriculture est limité.

À ma connaissance, ce n’est vraiment pas un sujet qui porte des décisions au niveau de ces plans. Ce n’est vraiment pas un sujet qui porte des décisions. Je n'ai pas lu les documents complets pour dire que … j'ai bien lu le SDAU, mais. Ce n’était pas ce que je cherchais. Ce n’était pas une question sur l’agriculture que je cherchais, donc je n'ai pas approfondi. Mais quand même, ce que je sais, c'est que ce n’est pas un sujet qui porte vraiment au niveau de ces documents-là.

Je pense que l'agriculture urbaine a des avantages, d'autant plus qu'elle rapproche l'agriculteur de son lieu de production et de vivre. S'il fait cette action-là pour le commerce, sûrement il réduit le parcours en termes de distance que le produit devrait faire avant d'arriver sur le marché, si ce n'était pas qu'il y a eu cette production rapprochée. Donc ça, c'est un avantage indéniable puisque ça réduit aussi la consommation de carburant ou bien de fossiles. Au lieu de transporter, par exemple, de Djarkpanga comme village et venir à Lomé, si on le produit à Lomé, voilà, ça réduit complètement le trajet. Les émissions de carbone peuvent être réduites si l'agriculture urbaine est adoptée. Cette agriculture favorise également aussi les ménages. Les ménages tirent leurs revenus à travers cette agriculture. Pour certains, c'est un métier à plein temps. Ça permet à l'homme de se nourrir. Donc, c'est des avantages. Il y a aussi d'autres avantages, peut-être que moi je ne vais pas pouvoir citer ici, mais je pense que quand même, c'est quelque chose qui apporte énormément, et au transport, et au marché.

Maintenant, en termes d'inconvénients de cette agriculture, c'est le fait qu'il n'y a pas d'espace pour que ça puisse se faire comme l'agroalimentaire. On ne peut pas vraiment mettre toute une série de productions en place dans une ville telle que Lomé, parce que c'est une ville assez congestionnée et les espaces ne sont pas encore disponibles. Les espaces que les gens exploitent ne sont pas forcément ceux qu'ils exploitent. Ils sont susceptibles d'être chassés à tout moment du terrain. Ce qui fait qu'ils vont perdre d'un jour au lendemain ce gagne-pain. Donc, ça n'aide pas vraiment celui qui est producteur parce que la ville va continuer par s’accroitre. Et dans son accroissement, il balaie un peu tout ce qui est vert sur sa voie. Il balaie et ça ne permet pas aux producteurs de se fixer sur un long temps à travers un tel travail. Il ne peut pas faire un projet dessus. Il peut le faire peut-être de manière passante en disant que si on ne prend pas le terrain cette année, Dieu merci, je vais pouvoir encore faire. Mais il ne peut pas avoir une prévision sur le long terme à travers ce travail.

Maintenant, est-ce que quand on fait cette action, ça embête aussi l'entourage, c'est-à-dire le voisinage ? Est-ce que cette action-là les embête ? Ça peut, dans une certaine mesure, au cas où il y a certains produits chimiques qui sont utilisés et qui ont des répercussions négatives sur l'environnement, tel que par exemple l'eau ... Donc ces produits peuvent devenir une nuisance pour ceux qui sont dans le pourtour ou bien qui sont proches de l’endroit où , un tel type d’ agriculteur est en train de travailler.

En termes de santé, je viens dans ma dernière phrase toucher un peu sur les produits chimiques qui peuvent nuire un tout petit peu aux ménages, aux populations qui sont à l'alentour de là où cette production est réalisée. Et souvent c'est quelque chose qui ne va pas être constaté directement, mais les agriculteurs, parce que les terres ne sont plus arables, on va dire, les terres ne sont plus très fertiles dans ces villes. Et donc c'est des terres qui sont dans la majorité des cas forcées à produire. Ils sont forcés à produire et quand on force quelque chose avec divers types de produits chimiques, physiquement même sur la santé de l'agriculteur, il y a des effets négatifs. Je me rappelle d'avoir constaté des mains qui sont tellement dures avec des démangeaisons, en tout cas au niveau de certaines parties de leur corps. Ça crée des démangeaisons, les produits chimiques qui sont utilisés crée des problèmes pour la santé humaine. Et aussi aux consommateurs. Parce que les consommateurs, si par exemple ils ont une plante tomate qui est bien grosse, mais au final c’est bourré des produits chimiques toxiques à leur environnement, je pense que c'est tout à fait normal qu'ils aient des ressentis en termes de santé de manière négative.

Je me rappelle bien maintenant, on dit souvent, adémè que nous achetons, il faut se méfier beaucoup de son l'achat. Puisque rarement tu vas en acheter et ne vas pas avoir des maux de vente. Chaque adémè que tu achètes, tu vas avoir forcément des maux de vente qui suivent la consommation. Ce n'est vraiment pas une personne qui a dit ça. C'est quelque chose qui se vit. Maintenant quand les gens vont au marché, ils commencent même par éviter les adémè à grosses fleurs. Quand la fleur est grosse, on essaie de la fuir. On essaie de la fuir pour chercher là où il y a les petites fleurs. Parce qu'on suppose que les petites sont un peu plus naturels.

Oui, le adémè est produit dans la ville. Il y a des gens qui ont acheté du terrain. Je me rappelle d'une dame qui a acheté du terrain après sa fonction, c'est-à-dire quand elle a pris sa retraite, elle a acheté un lopin. Elle est allée là-bas et elle a installé la production d’adémè. Elle produit l’adémè en quantité et elle arrive à livrer aux commerçantes de la ville. Donc ça se produit dans la ville.

Je prends le cas de Togblé. Le cas de Togblé, où complètement c'est un travail pour beaucoup de personnes là-bas. Les moments où il n'y a pas encore de pluie, je pense qu'ils font beaucoup adémè là-bas. Et c'est quand les pluies vont commencer qu'ils déguerpissent la zone. Mais je dis qu'adémè est produit dans la ville.

Moi je vais dire depuis mon enfance. Je suis né à Lomé.

Lorsqu'on pose la question sur la légalité, on rentre dans des pièges pas possibles, surtout dans le contexte de mon pays où la légalité n'est pas forcément ce qui vient d'un texte, on peut dire, de droits publics, etc. Je pense que ceux qui font l'agriculture urbaine sont des gens qui, à défaut d'avoir acheté un terrain, où eux-mêmes ils vont pratiquer, louent le terrain, pour pratiquer leur agriculture. Et ils louent souvent chez qui ? Chez les détendeurs du bien foncé.

Maintenant, il n'y a aucune loi qui interdit à la population de se nourrir elle-même comme elle peut. En tout cas au Togo, il n'y a aucune loi qui demande à produire ici ou là. Je pense que c'est maintenant avec les communes qu'il y a des réflexions qui se font sur comment arriver à sortir un peu les détails des demeures. Vous allez voir quelqu'un qui a construit un grand bâtiment, dehors très joli, mais quand vous rentrez dedans, ils élèvent des animaux à l'intérieur.

Voilà, et c'est des choses qui embêtent le voisinage. Et je pense qu'il y a des réflexions qui sont actuellement en cours pour voir comment interdire juste ce type d’élevage en pleine ville.

Mais au-delà de ça, je ne sais pas si on peut dire que ce n'est pas légal. Tant que tu as loué le terrain ou bien tant que le terrain t'appartient, l'autorité n'a presque rien à dire par rapport à ça.

Voilà, je pense que c'est légitime de le pratiquer. Et il y a des gens qui le font, le font par rapport à leur situation sociale et économique. Celui qui va vouloir interdire l'activité doit en retour donner un travail à la personne qu'il chasse ou bien à qui il refuse de pratiquer son travail. Est-ce que maintenant, dans le contexte de nos pays, les pouvoirs politiques sont prêts à assumer des responsabilités qui les dépassent ? Voilà.

Je pense que les difficultés sont plus exogènes qu'endogènes.

Je me dis tout simplement avec le conflit russe et ukrainien, où il y a actuellement nos États courent derrière les engrais, qui sont les engrais pour arriver à la produire... Donc le manque d'engrais déjà, décourage beaucoup d'agriculteurs. Et lorsqu’il y a ces manques, lorsque le marché n'est plus comme avant, où ils n'arrivent plus à avoir les engrais ou les fertilisants pour leur sol comme ils en avaient avant, ça devient difficile de continuer la pratique. Parce que quand tu vas produire, tu vas ramener au marché, le prix de vente maintenant ne permet plus de résorber même ces investissements. Voilà, ça ne permet plus de résorber l'investissement qui a été fait par l'agriculteur avant de produire. Et même si ça permet de le résorber, l'intérêt n'y est plus. Si quelqu'un à travers quelque chose… il a connu la chose en 2013 par exemple, et il a commencé par produire jusqu'en 2015, il gagnait par exemple 100 000 francs sur une production. Et peut-être à partir de 2018, 2020, on dit non, tu ne gagnes pas 100 000 mais 25 000 francs. Naturellement, son mode de vie ou sa manière de vivre est complètement bouleversée. Donc, ce changement en même temps l'amène à être affaibli déjà psychologiquement et financièrement ajouté… Bref, socio-économiquement, il ne va plus tenir. Et si d'aventure, il avait peut-être un autre travail, peut-être un travail appris, avant que par le manque de moyens il se soit jeté dans l’agriculture urbain pas à faire ce travail, il s'est jeté dans le (?)

Et sûrement, il va maintenant préférer retourner à son travail d’antan. Son travail d'antan abandonné. Donc, je pense que c'est l'un des problèmes.

L'autre problème, c'est aussi l'eau. Parce que quand tu fais le maraîchage en ville, il faut avoir un système d'irrigation qui te permet quand même d'économiser sur tes dépenses en eau. Quand bien ils peuvent s'offrir un bon forage avec tous les systèmes de drainage qui permettent d'alimenter leur champ, il n'y en a pas beaucoup. Donc, ce qui par exemple on préfère faire ce travail au bord des Ruisseaux ou bien au bord de la rivière, dès que la sécheresse ou bien les saisons sèches vont arriver, la rivière va se tarir. Et après ce tarissement, naturellement, lui, il perd directement des ressources énormes et puis chômage (?). Il y a des difficultés.

Je pense que tout ce qui structure la vie économique d'un milieu, la vie sociale et économique d'un milieu doit pouvoir se figurer dans les grands livres ou bien dans les grands documents qui aident à penser l'évolution. L'agriculture urbaine a toute sa place dans les documents de planification urbaine. Maintenant, quelle sera la portée qu'on va lui donner ? Ça sera la question à se poser. Est-ce que l'État va dire à la population, allez, si vous 2 lots, ayez ¼ de lot pour l'agriculture urbaine ? Ou bien si l'État va dire, moi-même, je construis, par exemple, un thème, comme des projets comme (ZAP ?) qui sont faits au Togo, (…), faire un petit ZAP en milieu urbain pour permettre à ceux qui veulent pratiquer l'agriculture urbaine de pouvoir…

Mais là aussi, à Lomé, si nous prenons la ville particulière de Lomé, est-ce que l'espace y est pour que l'État distribue, fédérée des gens pour pratiquer l’agriculture urbaine ? C'est des questions à se poser et qui font que même si l'État pense qu'ils ont leur place dans les documents, lui-même ne va pas peut-être, si peut-être pas des études approfondies, si l'État ne fait pas vraiment des études approfondies sur le sujet, il ne va pas peut-être savoir où l'insérer. Parce qu'il y a de l'agriculture hors sol aussi. Il y a de l'activité hors sol qui est produite et d'autres villes l'expérimentent. Mais nos villes, est-ce qu'elles sont déjà à un niveau, c'est-à-dire nos autorités, est-ce qu'elles ont déjà un niveau de compréhension des choses sociétales pour dire qu'elles vont s’aventurer vers ces choses ? Moi Je ne crois pas.

Je pense juste que l'agriculture va maintenir son état comme actuellement. En termes de santé, il peut y avoir des politiques pour demander aux producteurs de limiter l'utilisation de certains types d'engrais. Par exemple, les (zoopartas ?), etc., pour tuer les herbes. On peut peut-être leur demander de limiter l'utilisation de ces choses. Mais si déjà les directions qui s'occupent de l'agriculture, les directions préfectorales d'agriculture ne prennent pas cet aspect en compte, l'agriculture vient en compte. Ils vont plus vers les milieux reculés pour travailler. Qui va faire le suivi pour que le sol ne soit pas détruit en milieu urbain et que la production puisse quand même respecter certaines normes environnementales et sanitaires ? Qui va faire ça ? Qui va faire ce suivi ?

Ce sont des questions qu'on peut se poser dans le contexte particulier de nos pays qui ont vraiment d'énormes difficultés en termes déjà de compréhension du développement et en termes de certaines notions comme la santé, l'agriculture, etc.

Ces notions, je pense qu'elles ne sont pas très liées chez eux. L'agriculture et la santé ne sont pas très liées chez eux. Au niveau des pouvoirs publics, ils ne sont pas très liés. En bref je ne sais pas comment ils vont pouvoir intervenir. Je pense que ça devrait être une bonne chose s'ils arrivent à accompagner, interviennent pour donner un nouvel élan à un tel travail.

Merci beaucoup II, merci.

Pas de souci. Dès que je tombe sur un bon document, vous l'avez si bien dit, si les documents ne sont pas à ma disposition directement, je peux aussi chercher à voir si je peux avoir des documents que je peux peut-être aussi déjà lire et vous l’envoyer aussi pour la suite des travaux.

Vraiment merci. Félicitations aussi à toi.